

Si vous ne visualisez pas correctement cet email, Cliquez ici (http://andregerin.fr/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=560&key=80df6fa716819a28663fc29b6df4d212).

Lettre à Manuel Valls

La France ne sera pas charia-compatible !

Madame, Monsieur,

Je viens d'adresser le courrier ci-dessous à Manuel Valls, Premier ministre.

Je lui demande de légiférer contre le burkini. Il est temps d'éradiquer l'idéologie islamiste. La majorité des français en a marre.

Cordialement

André GERIN

Monsieur le Premier Ministre,

Nous assistons actuellement à une nouvelle tentative de remise en cause de la laïcité par la multiplication de burkinis dans certains territoires de l'hexagone. En réaction, certains maires ont pris des arrêtés municipaux pour interdire le port de ce vêtement dans l'espace public. Vous leur avez d'ailleurs déclaré votre soutien. Prendre le temps nécessaire au service de la République et de la laïcité est une excellente prérogative.

A l'instar du voile intégral, la lutte contre l'idéologie islamiste fait partie des priorités nationales. Oui, la République doit faire preuve de fermeté et se défendre. C'est ma conviction intime. Car, à moins d'être frappé de cécité, la question du burkini vient s'ajouter à la longue liste des coups portés à l'identité de la France et aux valeurs républicaines. Ils sont le résultat de notre aveuglement, d'accommodements, voire même de complicités.

Depuis l'affaire du foulard de Creil en 1989, nous avons vu se développer le foulard à l'école, les prières de rues, l'exercice d'une pression pour que des repas halal soient servis dans les cantines scolaires, l'apartheid sexuel dans les piscines, le sexisme qui mène à une vie infernale pour les jeunes filles dans certains quartiers et le port, de plus en plus visible, de longues abayas noires ou brunes.

Le burkini quant à lui, s'est invité dans l'actualité estivale. Il constitue un désordre dans l'espace public. Cette nouvelle bataille politique a reçu la désapprobation de la grande majorité des citoyens de notre pays. Devant leur ras-le-bol, nous devons leur répondre. Ils ne veulent pas, à juste titre, voir la France devenir charia-compatible.

Il est temps et grand temps d'éradiquer cette gangrène islamiste.

Les français veulent avoir la certitude que le gouvernement mettra tout en œuvre pour empêcher cette prolifération qui empoisonne leur vie quotidienne. Sachant que la loi d'octobre 2010 sur l'interdiction du voile intégral est, hélas, appliquée à dose homéopathique, le doute est donc permis sur l'action gouvernementale.

Une fois de plus, nous sommes confrontés à un islam politique, dans sa conquête de l'espace public, qui tente d'instrumentaliser nos droits individuels, en portant de nouveaux coups à notre République. Il est plus que temps d'agir et de stopper cette prolifération. L'interdiction du burkini s'impose dans tous les lieux de baignade. Je pense qu'une loi fondée sur l'ordre et la sécurité publiques peut être envisagée.

Il est possible de porter notre action à plusieurs niveaux, en complétant la loi sur l'interdiction

du voile intégral d'une part et d'autre part, en proposant, sans plus attendre des arrêtés préfectoraux, voire même des décrets au niveau ministériel. Car le « marquage au corps » peut être perçu comme une atteinte au principe d'égalité (principe inscrit dans le préambule de la Constitution)

« Nul ne peut se présenter dans un lieu qui accueil du public et qui pratique des activités de loisirs et de baignade, dans une tenue à caractère religieux ». C'est un principe que nous devrions affirmer. Il soulagerait de nombreux maires qui prennent de lourdes responsabilités difficiles à tenir, à travers des arrêtés municipaux, compte-tenu des fortes incertitudes juridiques. Dans le contexte actuel, ne pas laisser-faire est très important, pour appréhender ces nouvelles offensives de l'islamisme.

Aussi, nous avons besoin de faire appel aux français de confession musulmane, dans cette lutte contre toute forme d'extrémisme. Ils devraient se démarquer résolument de toute interprétation visant à nier l'égalité hommes/femmes. C'est également un appel afin qu'ils utilisent, sans modération, les valeurs de la République et le principe de laïcité.

C'est un noble et difficile combat politique que nous avons à mener. Contre vents-et-marées, sans répit, sans a priori partisan, avec courage et fermeté, nous devons prendre toutes les mesures qui s'imposent.

A l'instar du voile intégral, le port du burkini, exige de faire preuve de neutralité religieuse. Montrer son visage et son corps dans une tenue décente, conforme aux mœurs et aux traditions, à notre art de vivre à la française n'est pas négociable.

Tels sont, monsieur le Premier ministre, les réflexions et propositions que je voulais vous faire partager dans cette période cruciale pour la France. D'autant que j'ai apprécié votre implication résolue, au cours de la mission d'information parlementaire sur le voile intégral que j'ai eu l'honneur de présider.

Je souhaite que ces propositions puissent contribuer à l'utilité de l'action du gouvernement. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.
André GERIN

A n d r é G E R I N

Député-Maire Honoraire de Vénissieux

27 rue Francis de Pressensé

69190 SAINT-FONS

Tél - Fax : 04 78 67 16 99

<http://andregerin.blogspot.fr> (<http://andregerin.blogspot.fr>)

Pour m'écrire : laissez un commentaire :

<http://andregerin.blogspot.fr> (<http://andregerin.blogspot.fr>)

Conception : www.intersed.fr (<http://www.intersed.fr>)

Vous souhaitez vous désinscrire ?